

Fiche Individuelle de renseignements

Nom : _____

Prénom : _____

Etudiant : préciser année et spécialité: _____

EUR/INSTITUT/COMPOSANTE/CAMPUS : _____

Coordonnées :  Portable (obligatoire) : _____

 e-mail (obligatoire) : _____

Véhicules : Carte Etudiant N°: _____

Marque-type : _____ Immatriculation : _____

Marque-type : _____ Immatriculation : _____

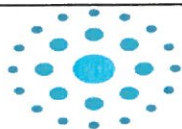
Merci de fournir la photocopie de la ou des carte(s) d'immatriculation

Accès Parking Etudiant : 5/7j DE 07H30 à 01H00 DU 01/09/2024 au 31/08/2025
WEEK END 07H30 à 20H30

Règlement Intérieur:

- 1- Le parking étudiant est réservé dans le cadre de votre scolarité universitaire (cours, bibliothèque...), l'accès à titre privé est interdit. Tout manquement fera l'objet du retrait des droits d'accès au parking.
- 2- La photocopie de la carte PMR avec photo de l'étudiant doit être fournie pour les demandes d'accès aux places à mobilité réduite du parking Etudiant du Campus St Jean d'Angély.
- 3- Il est strictement interdit de prêter sa carte à tierce personne, qu'elle soit ou non détentrice d'une carte et tenter de faire entrer ou sortir à l'aide de sa carte un véhicule non autorisé. Tout manquement fera l'objet du retrait des droits d'accès au parking.
- 4- Il est strictement interdit de stationner de manière permanente, l'accès au parking du Campus doit être journalier. Tout manquement fera l'objet d'un enlèvement par la fourrière et le retrait des droits d'accès au parking.
- 5- En cas de panne ou de problème quelconque pour quitter le parking vous devez obligatoirement le signaler à la loge d'accueil du Campus :TEL: **04 89 15 20 00** et le numéro d'astreinte **06 29 38 52 55 quand la loge est fermée**. Votre véhicule ne doit pas être immobiliser plus de 24h. Tout manquement fera l'objet d'un enlèvement par la fourrière et le retrait des droits d'accès au parking.
- 6- Les horaires sont susceptibles de changer tout au long de l'année, veuillez vous tenir informer via les réseaux étudiants et affichages sur le campus.
- 7- Vous devez respecter le code de la route dans l'enceinte du parking. Tout manquement fera l'objet du retrait des droits d'accès au parking.

Date et Signature précédées de la mention « Lu et Approuvé »



**UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR**

Pour toute information : Contacter **M. Djendir** au **06 35 48 04 28** ou nourredine.djendir@univ-cotedazur.fr

La loge d'accueil du campus: **04 89 15 20 00 // LE NUMERO D'ASTREINTE: 06 29 38 52 55**